

la Santé n'a pas de prix ?

PANSONS

le

MONDE

... Autrement!

PLAIDOYER
Politique



Plus de 5.000 personnes meurent chaque jour dans le monde de la tuberculose.

Un enfant meurt de la malaria toutes les 30 secondes.

1 % des budgets de recherche et développement des firmes pharmaceutiques est consacré aux maladies tropicales alors que 35 % de ces budgets de recherche sont consacrés aux produits cosmétiques.

16 % de la population mondiale consomme 80 % des médicaments alors que l'Afrique n'en consomme que 1 %.

Les « brevets » protègent plus le monopole économique des entreprises pharmaceutiques que la recherche.

L'état de santé général d'une population dépend avant tout de ses conditions de vie, de ses conditions de travail, de la qualité de l'environnement, de l'accès à l'eau potable, ...

C'est pourquoi, **le droit à la santé**, ou plus précisément l'accès aux soins de santé pour tous, doit être envisagé comme un projet de développement social global.

Dès lors, pour permettre aux populations des pays du Sud d'accéder à un niveau de développement social, humain, culturel, politique, économique, durable et de qualité, il faut agir sur **tous** les mécanismes qui provoquent le mal développement de deux tiers de la planète.

Dans ce cadre, il est important de continuer à soutenir les campagnes menées pour l'annulation de la dette des pays du Sud, pour la taxation des transactions financières (taxe Tobin ou Spahn), pour le respect des conventions de l'Organisation internationale du travail, pour l'accroissement de l'Aide publique au développement, pour l'amélioration du fonctionnement de l'OMC, pour la sauvegarde du patrimoine biologique et pour la réduction des dépenses d'armement.

La campagne de **Solidarité Mondiale** pour le droit à la santé se situe donc en plein cœur de la mouvance « altermondialiste », qui se construit internationalement aujourd'hui et qui émerge annuellement lors des forums sociaux mondiaux.

Les revendications de Solidarité Mondiale s'inscrivent donc dans la dynamique du développement, initiée et soutenue par de nombreux acteurs de la coopération, tant au niveau belge qu'international. Elles ne peuvent être dissociées des autres campagnes ou actions qui visent à modifier les équilibres mondiaux et plus particulièrement les rapports Nord-Sud et s'intègrent dans un cadre global.

Celui-ci doit comprendre des mesures **d'annulation de la dette** des pays pauvres; dette qui rapporte annuellement 340 milliards de \$ aux prêteurs.

Il doit inclure le **respect des engagements** pris par les pays riches en matière **d'aide publique au développement** ; aide qui devrait

atteindre 191,8 milliards de \$, alors qu'elle ne représente aujourd'hui que 68,5 milliards de \$, soit 0,25 % du produit intérieur brut total des pays de l'OCDE¹.

Ce cadre devrait veiller également à garantir une **cohérence entre les décisions** prises dans différents cénacles. Ainsi en va-t-il des contraintes imposées par l'OMC en matière de commerce, dont les effets induits, finissent par appauvrir les pays bénéficiaires de l'aide au développement ou les empêchent, notamment par l'instauration des brevets, d'accéder aux médicaments essentiels.

Toutes les mesures susceptibles de permettre le rétablissement d'un **Etat de droit** y ont évidemment leur place. Les Etats doivent pouvoir s'appuyer sur une administration, formée, efficace et rémunérée régulièrement. Ils doivent pouvoir développer un système de santé accessible et performant et organiser un réseau d'enseignement gratuit, accessible à tous du niveau primaire au niveau universitaire.

Chaque Etat doit pouvoir mettre en place un système de protection sociale au bénéfice de sa population. Des politiques de lutte contre la corruption, le détournement des deniers publics et contre le trafic des armes doivent également s'inscrire dans ce cadre.

Enfin, les revendications de Solidarité Mondiale participent au renforcement des « Objectifs du millénaire » visant à :

- réduire l'extrême pauvreté ;
- assurer l'éducation pour tous ;
- promouvoir l'égalité des sexes ;
- réduire la mortalité infantile ;
- améliorer la santé maternelle ;
- combattre le sida, la malaria et d'autres maladies endémiques ;
- assurer un environnement durable ;
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

La réalisation des « Objectifs du millénaire » ne nécessite qu'un budget annuel de 65 milliards d'euros alors que le commerce mondial des armes représente, à lui seul, 3.000 milliards d'euros par an...

Pourquoi une campagne ?

La sagesse populaire nous enseigne que « *la santé n'a pas de prix* ».

Pourtant, certains à travers le monde ont fait de la santé un produit commercial, au même titre que tous les autres biens de consommation.

Cette logique mercantile exclut encore aujourd'hui, deux milliards d'êtres humains du droit essentiel aux soins élémentaires.

Des endémies (malaria, sida, tuberculose, ...) tuent chaque année plus de 10 millions de personnes à travers le monde.

Mais, pendant ce temps, l'industrie du médicament, qui réalise les plus forts bénéfices de toutes les industries, ne consacre que 1 % de ses activités de recherche et développement aux médicaments essentiels susceptibles de venir à bout de ces épidémies.

Sur base d'une étude réalisée par l'Université de Gand en 2002 et après un travail d'écoute et d'échange avec nos partenaires, acteurs de santé sur le terrain, Solidarité Mondiale défend **six revendications fortes susceptibles de modifier une logique exclusivement de « profit » en un enjeu de santé publique.**

¹ OCDE : Organisation de coopération et de développement économique



PLAIDOYER
Politique

Avec ses partenaires locaux, Solidarité Mondiale veut agir pour que les Etats du Sud consacrent plus de moyens à la promotion de la santé.

Le droit à la santé est un droit fondamental de l'être humain. Or, les Etats du Sud ne disposent pas, ou ne consacrent pas, suffisamment de moyens financiers à cette priorité : peu ou pas de politique de prévention, manque d'équipements et de personnel, inaccessibilité des médicaments, sécurité sociale très peu développée, etc.

Les causes sont externes : le poids de la dette extérieure et les échanges commerciaux inégaux et inéquitables. Les causes sont aussi internes : les choix budgétaires des Etats nationaux, la corruption, etc.

Solidarité Mondiale soutient le développement de

mouvements sociaux, syndicats, mutuelles ou autres, libres et indépendants par rapport aux pouvoirs nationaux en place. Ces acteurs de terrain représentent une partie importante de la société civile qui veut faire entendre sa voix dans la définition des objectifs de leurs gouvernements. Dans l'avenir, ce sont ces mouvements sociaux qui seront capables d'établir les rapports de force nécessaires pour influencer sur les politiques menées. *« Plus de moyens pour la santé, plus de moyens pour l'éducation, moins de dépenses de prestiges ou d'armements, ... »* telles sont les revendications importantes portées par nos partenaires du Sud, que nous voulons soutenir et relayer ici au Nord.



Solidarité Mondiale veut promouvoir l'utilisation des médicaments génériques essentiels en demandant la prescription en D.C.I.

Le médicament générique est un médicament qui n'est plus protégé par un brevet.

Il est commercialisé sous une dénomination commune internationale (D.C.I.) ou une marque. A qualité égale, il peut coûter jusqu'à 90 % moins cher que le médicament de marque.

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a établi une liste des médicaments essentiels. Ceux-ci doivent être disponibles et accessibles en quantité et en qualité suffisante pour l'ensemble de la population d'un pays.

Pour améliorer l'accès des populations du Sud à la santé, et pour contrer l'indécent marketing des firmes pharmaceutiques, Solidarité Mondiale promeut la généralisation de la prescription des médicaments essentiels en « dénomination commune internationale ». En Belgique, comme en Afrique ou ailleurs, il convient de travailler sur « l'image » du médicament générique pour effacer cette étiquette tenace de « médicament du pauvre » qui le poursuit.



Solidarité Mondiale exige le refinancement du « Fonds Global » des Nations unies pour le traitement du sida, de la malaria et de la tuberculose.

Ce fonds, initié en 2001 par Kofi Annan, (Secrétaire général des Nations unies), a besoin de 12 milliards de dollars d'ici fin 2005, pour s'attaquer de façon massive à ces trois maladies qui tuent des millions de personnes chaque année.

Or, seulement la moitié de cette somme est actuellement disponible, car les pays ne remplissent pas leurs engagements à l'égard de ce fonds.

La Belgique elle-même a réduit sa participation de 5 à 1 millions d'euros cette année.

Pourtant, en tant que partenariat entre gouvernements, société civile, secteur privé et communautés affectées, ce fonds constitue une approche innovante du financement international de la santé.

Par l'exemple qu'elle peut donner aux autres pays, la Belgique doit tenir et respecter ses engagements de départ au Fonds Global des Nations unies. Solidarité Mondiale compte bien interpeller le gouvernement belge à ce sujet afin qu'il revienne sur sa décision de réduire sa participation.

L'évaluation globale du fonctionnement de ce Fonds est positive. Il fonctionne dans la transparence et il favorise la collaboration des acteurs privés et publics. Il n'y a donc aucune raison de diminuer notre investissement dans ce Fonds.

Le droit à la vie prime sur le droit des brevets. Solidarité Mondiale demande la suppression de toutes les entraves à la libre circulation des médicaments essentiels.

L'OMC a instauré des brevets sur la propriété intellectuelle, donc aussi sur les médicaments (ADPIC). Ces brevets « protègent » pendant 20 ans les firmes pharmaceutiques contre les copies et leur permet le libre choix du prix.

Cela interdit de fait, l'accès à ces médicaments aux pays les plus pauvres.

Cependant, un accord a été conclu à Genève en 2003, en application du § 6 de la Déclaration de Doha. Il autorise les pays producteurs de génériques à exporter ceux-ci vers des pays qui n'ont pas ces capacités de production. Mais la mise en œuvre de cet accord impose des conditions administratives inhabituelles qui entravent l'accessibilité des pays pauvres à ces génériques.

Par ses actions, Solidarité Mondiale veut :

- Favoriser l'utilisation par les pays en développement, d'une manière simple et efficace, des dispositions prévues par le § 6 de la Déclaration de Doha afin que la santé prévale sur le commerce :
 - En autorisant les importations parallèles de pays où les médicaments sont moins chers ;
 - En favorisant la production locale de « copies » de médicaments bon marché par la délivrance de licences de fabrication obligatoires par les autorités nationales.
- Limiter au maximum la durée des brevets (actuellement de 20 ans) pour les nouveaux médicaments qui peuvent sauver des milliers de vies dans le Sud.

Panons le Monde... Autrement ! : Nos revendications



Solidarité Mondiale exige la transparence et la baisse du prix des médicaments.

L'industrie pharmaceutique fixe elle-même le prix des médicaments ! Elle prétexte le coût de la « recherche et du développement » et la durée de mise au point de nouveaux médicaments pour imposer des prix élevés aux consommateurs. Cela augmente aussi les coûts de remboursement aux systèmes d'assurance maladie-invalidité.

Solidarité Mondiale mène des actions pour :

- Imposer une transparence de l'information sur les prix des médicaments et réduire ces prix. Pour cela, Solidarité Mondiale souhaite l'instauration d'un

système inspiré du modèle néo-zélandais, plus couramment appelé « système kiwi », dans lequel il faut inclure des garanties pour l'emploi dans les industries pharmaceutiques installées en Belgique tout en obligeant ces mêmes entreprises à produire des médicaments essentiels accessibles aux populations des pays du Sud.

- Accorder davantage de prix différenciés en faveur des pays les moins avancés. Est-il acceptable qu'un médicament coûte plus cher en Afrique qu'en Belgique, alors que le revenu par habitant y est 50 à 100 fois moins élevé ?



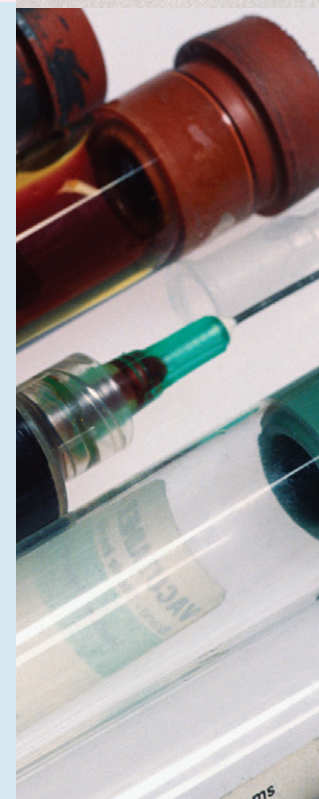
Solidarité Mondiale demande l'instauration d'une taxe de solidarité sur le chiffre d'affaires des entreprises pharmaceutiques.

4 milliards d'euros ! C'est ce que rapporterait le prélèvement d'une taxe de 1% sur le chiffre d'affaires mondial des entreprises pharmaceutiques...

Aujourd'hui, les entreprises pharmaceutiques orientent systématiquement la Recherche et Développement vers les médicaments « rentables » et les cosmétiques, au

détriment des médicaments qui permettraient de sauver la vie de millions de personnes dans les pays pauvres.

Cette taxe permettrait le financement de la recherche et de la production de médicaments essentiels, pour soigner les populations atteintes de maladies tropicales dites « négligées » ou « oubliées ».



J'adhère

Des paroles aux actes...

Notre campagne politique s'adresse au public du Mouvement ouvrier chrétien, de différentes associations et plus largement à l'ensemble de la population.

Ce public est invité à marquer son adhésion à la campagne en **signant les pétitions qui reprennent les six revendications de notre plaidoyer.**

Celles-ci seront ensuite remises aux acteurs politiques et privés susceptibles d'intervenir et d'influencer les décisions dans les matières concernées par nos revendications.

Solidarité Mondiale entend également **interpeller les acteurs de la santé** que sont les médecins, les pharmaciens et les entreprises pharmaceutiques elles-mêmes.

Solidarité Mondiale envisage de mener des **actions symboliques** à certaines dates ciblées.

Les journées mondiales de lutte contre le sida (1^{er} décembre), contre la tuberculose (24 mars), contre le paludisme (25 avril), les grands sommets internationaux, la remise des pétitions, ... constitueront éventuellement des moments propices au déroulement de ces actions.

Cette campagne ne peut réussir que si nous sommes très nombreux à faire entendre notre voix.

Il ne s'agit pas de crier, mais de **collecter un maximum de signatures** à remettre aux différents responsables que nous interpellons.

Vous pouvez soutenir cette initiative d'abord en **apposant votre signature** sur la pétition, mais aussi en **la proposant dans votre entourage** et enfin en organisant, avec l'aide des animateurs de Solidarité Mondiale, **des débats** autour de cette importante question de développement.



Une collaboration



Solidarité Mondiale

ONG (organisation non gouvernementale) du Mouvement ouvrier chrétien, Solidarité Mondiale a pour ambition de renforcer les mouvements sociaux dans le Sud afin qu'ils soient des acteurs de changement et des agents de développement en faveur des populations locales.

Apporter l'appui nécessaire à nos partenaires du Sud et assurer l'éducation au développement sont les principaux objectifs de notre organisation.

Concrètement, au Nord, Solidarité Mondiale mène des campagnes de sensibilisation, d'information et d'action. Nous collaborons activement à différentes plates-formes telles que « Vêtements Propres », « Opération 11.11.11 » et prenons en charge la coordination belge de la « Global March » dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants.

Au Sud, Solidarité Mondiale soutient plus de 150 projets dans 47 pays répartis sur les trois continents (Asie, Amérique latine, Afrique). Ces projets sont réfléchis et gérés par les organisations locales. Le fondement de notre partenariat est de permettre aux populations locales de vivre dans la dignité, d'obtenir de meilleures conditions de travail et de vie et de lutter contre toutes les formes d'injustices sociales.

Solidarité Mondiale asbl
Chaussée de Haecht 579
1030 BRUXELLES
Tél. : 02/246.38.81
Fax : 02/246.38.85
Courriel : solidarite.mondiale@solmond.be
Site : www.solmond.be



CIEP

Le centre d'information et d'éducation populaire est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons, à travers la formation, les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

CIEP asbl
Chaussée de Haecht 579
1030 BRUXELLES
Tél. : 02/246.38.41
Fax : 02/246.38.25
Courriel : communautaire@ciep.be
Site : www.ciep.be

Adresses régionales Solidarité Mondiale et CIEP

Brabant Wallon

Boulevard Fleur de Lys 25
1400 Nivelles
Tél. : 067/21 89 91

Bruxelles

Rue Pléinckx 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/508 89 60

Charleroi- Thuin

Charleroi
Boulevard Tirou 167
6000 Charleroi
Tél. : 071/31 22 56

Thuin

Rue du Pont 11
6530 Thuin
Tél. : 071/59 16 13

Hainaut Occidental

Tournai
Avenue des Etats-Unis 10/8
7500 Tournai
Tél. : 069/88 07 64
Ath
Rue de Gand 28
7800 Ath
Tél. : 068/84 34 31
Mouscron
Rue St Pierre 52
7700 Mouscron
Tél. : 056/33 48 68

La Louvière

Rue du Marché 6
7100 La Louvière
Tél. : 064/23 80 20

Liège-Huy

Liège
Rue Saint-Gilles 29
4000 Liège
Tél. : 04/232 61 61
Huy
Avenue Albert 1^{er} 6
4500 Huy
Tél. : 085/21 11 33

Luxembourg

Rue des Déportés 39
6700 Arlon
Tél. : 063/21 87 33

Mons

Rue des Canoniers 3
7000 Mons
Tél. : 065/35 39 63

Namur-Dinant-Philippeville

Namur
Place l'Illon 17
5000 Namur
081/22 68 71
Dinant-Philippeville
Rue E. Dinot 21/6
5590 Ciney
083/21 24 51

Verviers

Rue Laoureux 28
4800 Verviers
Tél. : 087/33 77 07

Eupen

VHS - Rotenberplatz 19
4700 Eupen
Tél. : 087/59 46 30

